DEPARTEMENT DES VOSGES

COMMUNE DE
LIFFOL LE GRAND

PLAN LOCAL D'URBANISME

3ème MODIFICATION

ZONAGE
1/2000

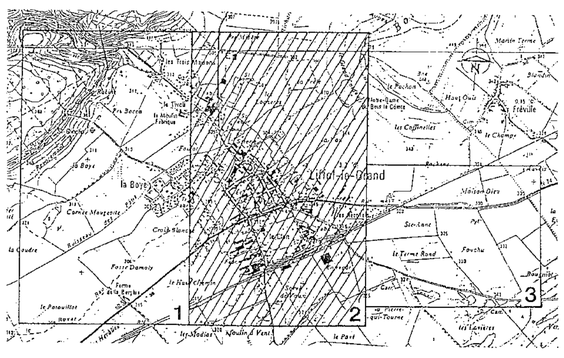

Arrêté par décision du Conseil Municipal du:

Approbation: 23/09/2002

Date de références:

LÉGENDE:

- Alignement de façade à conserver
- Espaces boisés classés à conserver
- Emplacements réservés
- Bâtiments agricoles classés

ND
Le Pré Sabot
Pré Misère
Station d'épuration
Queue des Taureaux
NC
La Prêle
ZD
Champey - Est
AB
Paquis Sous La Chaussée De Villouxel
NDc
Paquis Des Taureaux
AC
UD
UBa
Le Tivoli
Les Lochères
Le Sècheron
Derrière Le Clamart
Le Clamart
Roies De La Vaux
AM
La Petite Tannerie
La Tannerie
La Maltache
Foulot
La Tête du Gué
UC
UB
Cain
AD
AE
La Vaux
Croix Saint-Sebastien
ZH
Liffol Le Grand
Maison de retraite St-Simon
Croix Saint-Sébastien
UA
Place Edouard Fixary
Place d'Armes
Champ Chatenois
Les Récollets
AH
Entrée de la Voie de Neufchateau
Liffol-Le-Grand
AL
Croix Blanche
Liffol-le-Grand Est
AI
Derrière la Commune
Entrée du Clon
Derrière les Récollets
Le Village
Jardin Perrey
La Croisette
Le Clon sur le Chemin
Grands Champs du Clon
Avenue de la Gare Nord
ZB
AK
Champ Thiéry
Devant la Haie Lauderie
UX
Le Clon
ZI
Bouteney
Rond Pommier
Sorvé de Vaux
2NA
La Croisette
Moulin à Vent
Haut Chemin
ZN
Gondremay
Combe des Echets